

En quête de Biodiversité

dans les Préalpes d'Azur

UNE DIVERSITÉ DE MILIEUX

à la croisée des influences alpines et méditerranéennes :
forêts, plateaux et gorges calcaires, plaines agricoles,
cours d'eau préservés...

UNE RICHESSE UNIQUE EN FRANCE

Plus de 2000 espèces végétales, soit 1/3 de la flore
métropolitaine dont des espèces uniques au monde

DES ESPÈCES FRAGILISÉES

par le changement climatique car en limite d'aire
de leur répartition géographique.



- L'érodium de Rodié
- Les chauves-souris
- Un patrimoine exceptionnel
- Le spéléropès de Strinati
- La buxbaumie verte



Parc
naturel
régional
des Préalpes d'Azur

Aujourd'hui, notre biodiversité est menacée

Le rythme actuel de disparition des espèces est au moins cent fois supérieur au rythme naturel.

Loin des images d'espèces emblématiques en voie de disparition (grands mammifères, plantes rares, abeilles...), **toute la biodiversité dite « ordinaire » connaît aussi un déclin accéléré en France.**

Or, ce sont ces espèces ordinaires qui forgent la capacité à s'adapter des écosystèmes, en maintenant la fertilité et la chaîne alimentaire.

C'est donc bien la biodiversité dans son ensemble qu'il faut considérer !

Agir pour protéger notre biodiversité

Le Parc et ses partenaires mettent en œuvre les ambitions inscrites dans sa Charte (2012-2027) qui précise **l'engagement du territoire pour le développement durable des Préalpes d'Azur.**

Cela passe notamment par :

- la réduction des pressions qui s'exercent sur les milieux (urbanisation maîtrisée, information sur les enjeux de biodiversité...)
- la maîtrise de la pollution lumineuse (désoriente les espèces lors de leurs déplacements, perturbe leurs comportements et rythmes biologiques)
- l'évolution des pratiques agricoles
- la lutte contre les espèces envahissantes
- la sensibilisation des acteurs locaux et du grand public

La connaissance : un levier d'action

Les Préalpes d'Azur abritent une biodiversité reconnue comme exceptionnelle au niveau mondial ; elle mérite toute notre attention. Aussi, afin de mieux connaître et protéger cette biodiversité, le Parc Naturel régional des Préalpes d'Azur a contribué au programme « Participer à l'amélioration de la connaissance d'espèces naturelles d'intérêt communautaire menacées sur les Alpes et élaborer des outils de gestion » pour mieux préserver cette biodiversité exceptionnelle.

A travers ce programme, l'Europe et la Région Sud ont financé la réalisation d'inventaires d'espèces menacées des Préalpes d'Azur afin de concilier leur préservation avec nos modes de vie :

■ l'érodium de Rodié,

■ les chauves-souris,

■ le spéléropès de Strinati,

■ la buxbaumie verte.

Notre objectif

- améliorer la connaissance sur ces espèces,
- mieux connaître leur répartition dans les Préalpes d'Azur,
- mettre en place des mesures pour mieux les protéger.

Grâce à ces inventaires, le Parc est en mesure d'alerter, lors d'interventions dans les milieux ou en amont de la conception des aménagements, sur la présence d'espèces faune/ flore remarquables.

Le Parc peut ainsi **conseiller les porteurs de projets** par rapport aux précautions à prendre : éviter, réduire ou compenser les impacts

Cette étude sert également lors de **l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme** à une meilleure prise en compte du patrimoine naturel.

Pour aller plus loin :



L'érodium de Rodié, *un petit géranium très rare*

Qui est-il ?



L'Erodium de Rodié est un petit géranium vivace (c'est-à-dire qui vit plusieurs années) de 10 à 40 cm de haut. Il fleurit en avril-juin dans les pelouses rases et les fissures des rochers sur sol calcaire. On le rencontre entre 850 et 1090 m d'altitude en adret (pentes exposées au sud).

Comment le reconnaître ?



Fleurs de 3 cm de diamètre environ, à 5 pétales mauves veinées de pourpre

Feuilles vert vif découpées en fines lanières



Où vit-il ?



© Maëlle Le Toquin

L'Érodium de Rodié n'existe dans le monde qu'à Saint-Vallier-de-Thiery dans les Alpes-Maritimes et à Mons dans le Var.

Il s'agit d'une espèce strictement endémique des Préalpes provençales. Cette espèce est extrêmement rare et protégée au niveau national.

Il est ainsi interdit de la cueillir ou d'arracher un pied.

Par quoi est-il menacé ?



Bien que les lieux de présence de l'espèce soient en assez bon état de conservation, plusieurs facteurs peuvent endommager l'habitat naturel de l'érodium de Rodié :

- la **fermeture des milieux** par les genêts et les pins sylvestres,
- le **surpâturage** de certaines zones,
- le **piétinement** lié à la pratique d'activités de pleine nature (randonnées, VTT, parapente),
- des **travaux ou aménagements** sur le long des axes routiers.

En juillet 2017, un incendie a endommagé une des 4 stations mondiales de cette espèce. Une surveillance permettra d'évaluer si cette population repart depuis la banque de graines au sol.



© Muriel Cary

Les chauves-souris, des espèces étonnantes !

Qui sont-elles ?



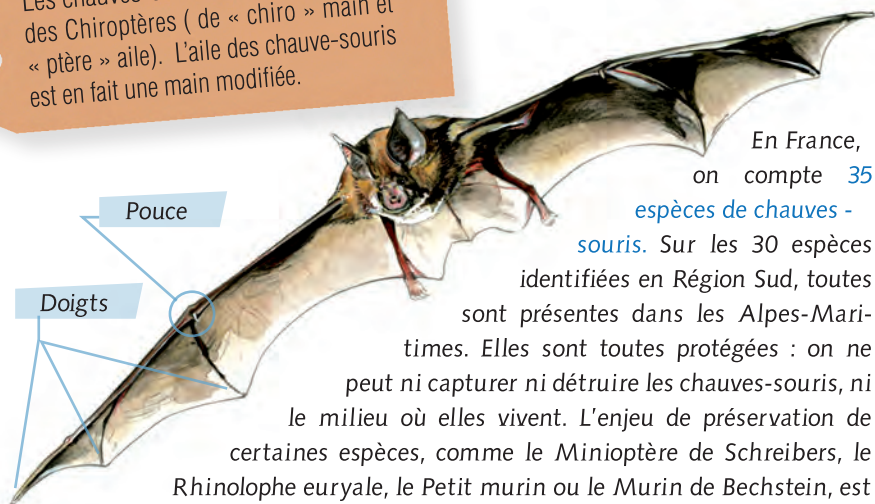
Petit rhinolophe
© Anna Fillippot

Espèces nocturnes, les chauves-souris sont peu connues et sont souvent victimes de préjugés. Or ce sont des espèces étonnantes !

- Ce sont les seuls mammifères qui peuvent réellement voler. Douées du vol actif, elles ne planent pas comme certaines autres espèces tel que l'écureuil volant.
- Certaines espèces ont une longévité exceptionnelle compte tenu de leur petite taille. Age maximal connu pour un Petit rhinolophe : 29 ans !
- En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes. Elles régulent les effectifs d'insectes nocturnes et d'insectes ravageurs.

Les chauves-souris constituent l'ordre des Chiroptères (de « chiro » main et « ptère » aile). L'aile des chauve-souris est en fait une main modifiée.

Aile de la chauve-souris



© Maëlle Le Toquin

très fort en Région Sud.

En France, on compte 35 espèces de chauves-souris. Sur les 30 espèces identifiées en Région Sud, toutes sont présentes dans les Alpes-Maritimes. Elles sont toutes protégées : on ne peut ni capturer ni détruire les chauves-souris, ni le milieu où elles vivent. L'enjeu de préservation de certaines espèces, comme le Minioptère de Schreibers, le Rhinolophe euryale, le Petit murin ou le Murin de Bechstein, est

Les Parcs des Alpes d'Azur et du Mercantour, ainsi que la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, se sont engagés via le label « Réserve internationale de ciel étoilé » (RICE) à mener des actions de réduction de la pollution lumineuse et de protection de leur ciel nocturne.

Réduire la pollution lumineuse c'est agir en faveur de la biodiversité et des économies d'énergie !

Où vivent-elles ?

Chaque espèce de chauves-souris a ses préférences : si certaines occupent des cavités (avens, grottes, mines), d'autres utilisent des gîtes en falaise (micro-fissures), dans les arbres (cavités dans les arbres creux, écorces décollées) ou dans le bâti (charpente, comble, cave, nichoir).



Le cycle de vie des chauves-souris est **rythmé par la saisonnalité**. A chaque saison, son besoin spécifique : en hiver les chauves-souris hibernent, au printemps les femelles sont fécondées et elles se déplacent vers les gîtes qu'elles occuperont l'été pour mettre bas et élever les jeunes.



Noctule de Leisler
© Joseph Celse

Avant l'hibernation, à l'automne, mâles et femelles se regroupent pour s'accoupler. Ces lieux appelés **site de swarming ou d'essaimage** sont utilisés par plusieurs colonies, facilitant ainsi le brassage génétique des populations.

Les chauve-souris ont besoin à la fois de zones de chasse, de sites de reproduction, de sites de transit et de sites d'hivernage. Pour protéger les chauves-souris, il est essentiel de préserver l'ensemble de ces sites.

Quelles menaces pèsent sur les chauves-souris ?

De nombreuses menaces pèsent sur ces espèces :

- **destruction** ou dégradation de leurs gîtes (fermeture de cavités et des accès aux clochers ou combles, coupe des vieux arbres à cavité...)
- **dérangement** humain (fréquentation des cavités, éclairage, feux de camp)
- **pesticides et insecticides** (traitement chimique des charpentes)
- **pollution lumineuse** et **urbanisation** fragmentent leurs habitats naturels
- développement des **parcs éoliens**.

Le spéléropès de Strinati, *un amphibien très discret*

Qui est-il ? Comment l'observer ?

Petit amphibien tout comme les grenouilles et les crapauds, le spéléropès de Strinati a l'allure d'une salamandre.



© Maëlle Le Toquin

Pattes avec des doigts palmés à la base

Tête ovale, légèrement aplatie

Grands yeux globuleux

Un adulte mesure entre 8 et 13 cm. Il chasse à l'affût et capture ses proies (araignées, crustacés, larves d'insectes, etc.) grâce à sa **langue protractile** (comme celle des caméléons). Pas facile de voir un spéléropès ! Il est très discret et, en plus, il aime des conditions climatiques particulières, peu recherchées par l'homme !

En effet, cette espèce nocturne est principalement active au printemps et à l'automne lors d'épisodes de pluie, brouillard ou bruine sans vent (il lui faut un taux d'humidité supérieur à 75%), quand la température de l'air est comprise entre 1° et 19°.

Particularité de cet amphibien

Il n'est pas tributaire du milieu aquatique pour sa reproduction, mais une forte hygrométrie est indispensable dans le lieu de ponte. La femelle reste lovée autour des œufs (6 à 14) pour les protéger et peut transporter les nouveaux-nés sur son dos, ce qui est très original.



© Joss Deffarges

Où vit-il ?

Espèce endémique, on ne trouve le spélerpès de Strinati au niveau mondial que dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes-Maritimes et en Ligurie (Italie).

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur abrite les populations mondiales les plus à l'ouest ; on dit que ces populations sont **en limite d'aire de répartition**.

Il peut vivre dans une grande diversité d'habitats, naturels ou artificiels, généralement entre 100 et 1000 m d'altitude mais potentiellement jusqu'à 2500 m !

Il a seulement besoin de fissures où il peut se cacher et un fort taux d'humidité : cavités, parois rocheuses, vieilles restanques, éboulis rocheux, ponts, talus, pierriers, gabions, etc.



© Laurent Bouvain

Quelles menaces pèsent sur le spélerpès de Strinati ?



De nombreux travaux d'aménagement peuvent dégrader voire détruire les habitats occupés par cette espèce.

On peut notamment citer :

- **La rénovation** ou la consolidation de murs, fontaines, lavoirs, ponts, tunnels, la sécurisation de parois rocheuses. Si les joints des murs sont colmatés, ou si les façades sont recouvertes d'un enduit lisse, les populations peuvent être piégées dans leurs abris.
- **Les travaux en bord de voirie** (recalibrage des talus, construction de murs à pierres jointives), ainsi que la création de nouvelles routes ou pistes forestières peuvent également détruire certaines populations.

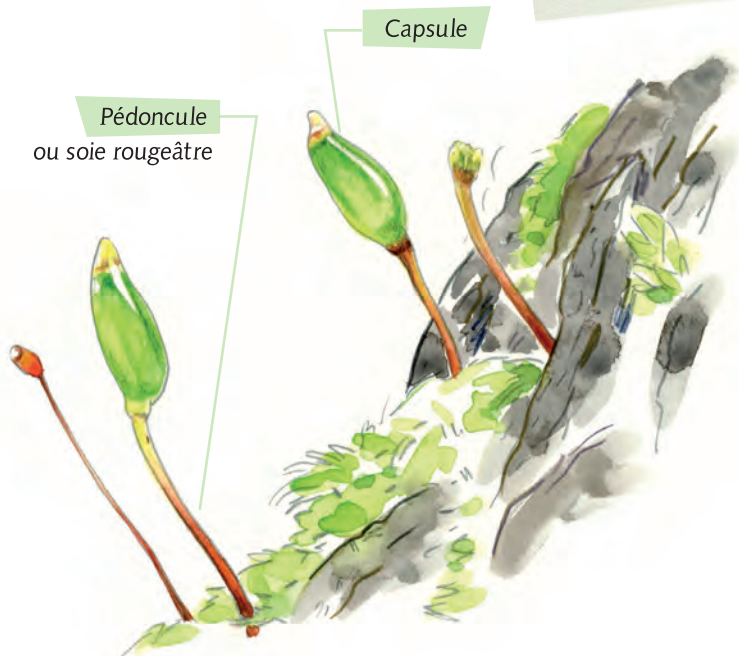
Ces nombreuses menaces font du spélerpès une espèce rare, menacée, et protégée au niveau national.

La buxbaumie verte, *mousse des forêts mûres*

Qui est-elle ?



© L. Martin Dhermont



© Maëlle Le Toquin

Cette petite mousse difficile à observer de par sa petite taille (de 1,5 à 2 cm de haut) ne se repère sur le terrain que grâce à sa capsule verte qui est portée par une soie rougeâtre.

Elle est cependant facilement identifiable de par sa morphologie et son mode de vie. On la trouve dans les forêts où le couvert forestier est dense et où le volume de bois mort au sol est important.

La buxbaumie verte pousse sur le bois en décomposition (souches, troncs, branches de conifères, plus rarement de feuillus) où **elle joue un rôle primordial pour la vie de la forêt.**

Où vit-elle ?

En France, cette espèce occupe tous les massifs montagneux (principalement les forêts de résineux entre 1200 et 1600 m d'altitude).

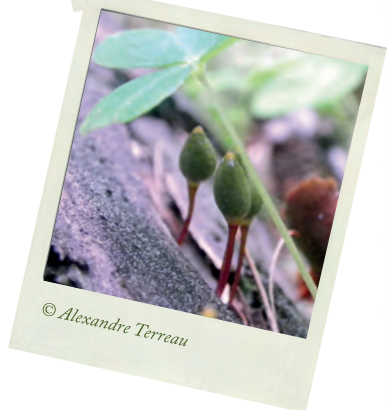
Elle semble plus disséminée dans les Alpes du Sud, sauf dans les Alpes-Maritimes, où l'alternance d'une sécheresse estivale et d'une période de fortes précipitations lui est favorable.

Ce n'est qu'en 2001 que la buxbaumie verte a été découverte dans les forêts des Préalpes d'Azur.

La station de la Roque-en-Provence est atypique car il s'agit d'une forêt de feuillus. Elle est aussi la localité la plus basse connue dans les Alpes du Sud (467 m).



© L. Martin Dhermont



© Alexandre Terreau



Quelles menaces pèsent sur la buxbaumie verte ?

Il n'y a pas de menaces identifiées dans les Préalpes d'Azur mais la présence de cette espèce protégée est étroitement liée à la gestion forestière.

L'élimination des bois morts en forêts, la modification des conditions de luminosité lors de certains travaux (coupes, éclaircies fortes, création ou élargissement de routes et de pistes forestières) ainsi que **l'exploitation des vieilles forêts** influencent le maintien de l'espèce.

Les incendies peuvent également constituer une menace.



Ciste cotonneux
© Fabienne Meline



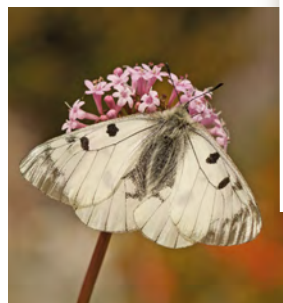
Stipe pennée
© B. Huynh-Tan



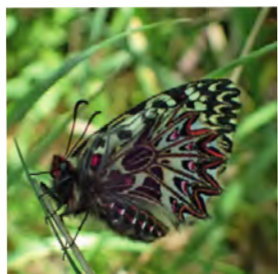
Campanule blanchâtre
© Virgile Noble



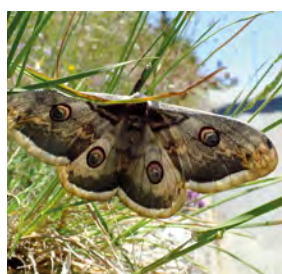
Charme houblon
© Katia Diadema



Semi Apollon
© Sonia Richaud



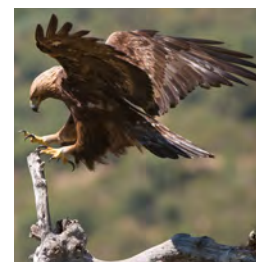
Diane
© Didier Basset



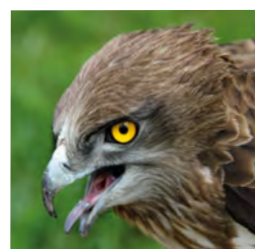
Grand paon de nuit
© Fabienne Meline



Gazé sur Orchis
tacheté © Willy Moro



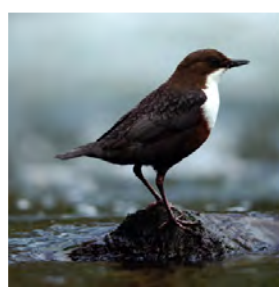
Aigle royal
© M. Fasol



Circaète Jean le Blanc
© Jocelyn Paris



Bergeronnette
printanière © J. Celse



Cincle plongeur
© Marc Fasol

Espèce protégée

Enjeu de cueillette

Facilement observable

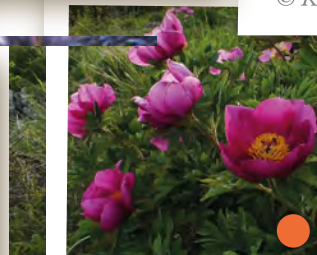
Espèce endémique



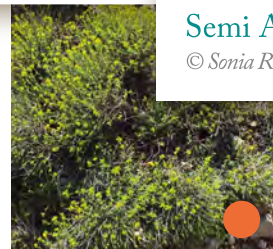
Rose de France
© Gabriel Alziar



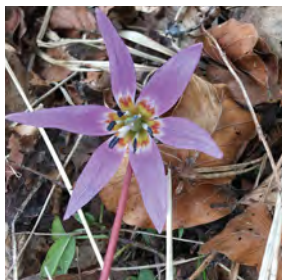
Boule azurée
© Willy Moro



Pivoine officinale
© Fabienne Meline



Euphorbe épineuse
© Dénalie Bourges



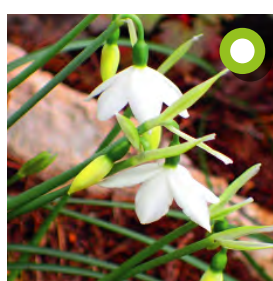
Erythron dent de
chien © PNRPA



Erable de Montpellier
© B. Huynh-Tan



Crocus versicolor
© Muriel Cary



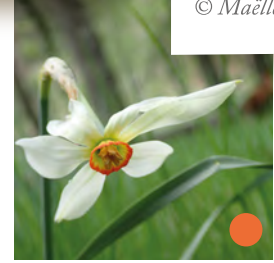
Nivéole de Nice
© Maëlle Le Berre



Anémone hépatique
© Muriel Cary



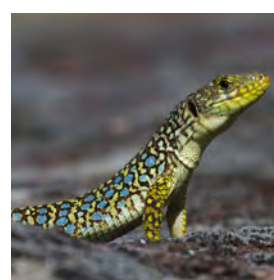
Céphalanthère à feuilles
étroites © Willy Moro



Narcisse des poètes
© Didier Basset



Genêt cendré
© Muriel Cary



Lézard ocellé
© Joseph Celse



Lézard vert
© Anna Filippot



Vipère d'Orsini
© M.-A Marchand



Couleuvre de Montpellier
© Joseph Celse



Pélodyte ponctué
© Sonia Richaud



Anguille
© Féd. de Pêche 06



Ecrevisse à pieds
blancs © Féd. Pêche 06



Barbeau méridional
© Féd. de Pêche 06



Pour préserver ces patrimoines *j'adopte les bons gestes*



Les barrages de galets réchauffent l'eau et perturbent larves d'insectes et poissons.



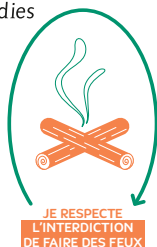
Je reste sur les sentiers pour ma sécurité, le respect de la faune sauvage et des propriétés privées.



Mes déchets abandonnés (sacs, peaux de banane, papier toilette, tampons...) finissent dans l'estomac des animaux sauvages et domestiques.



En moyenne, 526 incendies se déclarent chaque année dans la région.



Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est un territoire de projets dont l'action est financée par la mutualisation de moyens entre 48 communes, 4 intercommunalités (Alpes d'Azur, Nice Côte d'Azur, Pays de Grasse, Sophia Antipolis), le Département des Alpes-Maritimes et majoritairement la Région Sud, avec un soutien financier annuel de l'Etat. Il a pour mission de faciliter leurs objectifs communs, approuvés dans une Charte signée par tous.

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
1, avenue François Goby
06460 Saint-Vallier-de-Thiery
Tel : 04 92 42 08 63

Ce support est financé par AVVENA et :



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES